

Stratégie de PICUM Concernant les Femmes Immigrées Sans-papiers en Europe

Les femmes sans-papiers sont, du fait de leur statut irrégulier, particulièrement vulnérables aux violations de leurs droits les plus fondamentaux. Elles le sont d'autant plus qu'elles sont confrontées à des discriminations fondées sur le genre qui, combinées à leur statut irrégulier, font place à une inquiétante culture d'impunité au sein de l'Union européenne.

En Europe, l'accès aux services sociaux de base dépend de plus en plus des mécanismes de contrôle de l'immigration. Cela contribue à diminuer les pouvoirs et l'autonomie des femmes sans-papiers, et à les rendre plus difficiles d'accès. Dans de nombreux pays, ces femmes n'ont en effet accès ni aux soins de santé, ni à l'aide sociale, et elles risquent d'être arrêtées ou expulsées si elles contactent la police pour signaler des violences ou des abus commis à leur encontre.



À Bruxelles, une femme sans-papiers et son enfant manifestent pour la protection de leurs droits.

© Elke Gutiérrez

Le retrait de la protection sociale et l'exclusion des femmes sans-papiers sont le résultat d'un choix politique, qui a pour conséquence d'empêcher la participation active de ces femmes à la société. De telles politiques risquent d'aggraver les inégalités fondées sur le genre déjà présentes dans notre société, et de marginaliser davantage les communautés immigrées.

PICUM fait un travail de recherche sur la situation des femmes sans-papiers, s'intéressant en particulier aux questions relatives à la **santé**, à l'**éducation** et aux **conditions de travail équitables**; aux risques de **violence**, de **mauvais traitements** et d'**exploitation**, ainsi qu'à la capacité des femmes à les dénoncer. PICUM espère ainsi apporter son soutien aux initiatives locales qui contribuent activement à la protection des femmes sans-papiers et à leur autonomisation. PICUM espère également que ce travail contribuera à sensibiliser les décideurs politiques à la discrimination, aux abus et aux mauvais traitements dont sont victimes ces femmes en Europe.

En s'engageant auprès d'organisations qui soutiennent et défendent les droits innés des femmes sans-papiers, PICUM cherche à promouvoir l'autonomie de ces femmes. Pour que les standards spécifiques aux droits humains fondamentaux des femmes sans-papiers soient garantis, il est nécessaire de reconnaître que l'absence de protection d'une personne à cause de son statut est un problème de nature humanitaire. Il est également nécessaire de mettre fin à la situation d'impunité dont bénéficient actuellement ceux qui abusent ou violent ces droits.

PICUM collecte et publie depuis 2001 les informations relatives à la situation des droits humains des sans-papiers en Europe. Si les problèmes rencontrés par les femmes sans-papiers ont déjà été traités dans plusieurs rapports de PICUM, notre réseau a décidé que ces problèmes occuperaient dorénavant une place centrale dans nos activités.

Enfants sans-papiers en Europe: victimes invisibles d'une immigration restrictive [2009]

Ce rapport dévoilait la situation encore souvent masquée des familles sans-papiers, illustrant le rôle important joué en particulier par les femmes sans-papiers. Ces femmes, qui en général s'occupent des enfants et des personnes âgées, jouent souvent le rôle d'intermédiaire principal avec les services administratifs dans le secteur public, dans le secteur de l'éducation et celui de la santé, pour permettre à leurs enfants d'accéder à leurs droits les plus fondamentaux. Cependant, ce rôle les expose beaucoup, et dans le climat actuel de contrôle de l'immigration, ces femmes encourent un risque accru d'être détectées et placées en rétention, souvent avec leurs enfants. Par ailleurs, leur accès à l'éducation dans les pays de l'UE est souvent empêché, qu'il s'agisse de s'inscrire à l'école ou dans un centre de formation, ou de suivre des cours de langues. Les inégalités de genre préexistantes s'en trouvent aggravées.



Droits fondamentaux des sans-papiers en Europe: principaux sujets de préoccupation de PICUM [2009]

Ce rapport présentait de manière thématique les informations concernant les droits fondamentaux des immigrés en situation irrégulière, rassemblées par PICUM tout au long de l'année 2009. Il relatait les inquiétudes des femmes et des enfants immigrés, aux différents stades du processus migratoire, à travers des études de cas, le résumé des publications et des informations récentes sur le sujet, ainsi que des exemples concrets d'actions menées par la société civile dans le domaine de la protection des droits fondamentaux des personnes immigrées vulnérables en Europe.



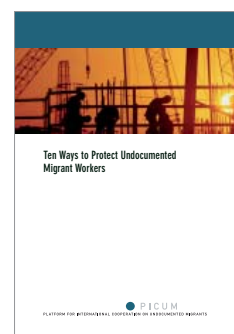
Accès à la santé pour les sans-papiers en Europe (2007)

Ce rapport attirait l'attention sur l'effectivité limitée du droit à la protection de leur santé sexuelle et reproductive pour les femmes sans-papiers. Ce droit comprend notamment l'accès au planning familial, les soins pré- et post-nataux et les traitements par voie intraveineuse permettant d'éviter la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant. Le rapport concluait que la privation du droit à la santé pour les femmes sans-papiers nuisait à leur santé tout au long de leur vie, de manière disproportionnée.



Dix Façons de Protéger les Travailleurs Sans-papiers (2005)

Ce rapport signalait la féminisation croissante des migrations de travail, donnant des exemples de femmes sans-papiers s'organisant collectivement pour que leurs droits soient reconnus sur leur lieu de travail.



La garantie des droits fondamentaux des femmes sans-papiers est un prérequis indispensable à la mise en oeuvre d'un ensemble d'autres droits et un pas vers leur autonomie au sein de la société.

PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION DE PICUM CONCERNANT LES FEMMES SANS-PAPIERS

LE DROIT À LA SANTÉ est un droit humain fondamental, qui donne lieu à la mise en oeuvre d'un ensemble d'autres droits. Les femmes immigrées sans-papiers ont besoin de soins de santé d'urgence tout au long de leur vie. Cela les rend particulièrement vulnérables aux politiques qui s'appuient sur le statut migratoire d'une personne pour décider de la mise en oeuvre de son droit à la protection de santé. À travers l'Europe, les femmes sans-papiers se voient refuser l'accès aux services de santé de base, y compris au planning familial, aux soins pré et post nataux et aux traitements par voie intraveineuse pour les femmes enceintes atteintes du VIH/SIDA.

→ *PICUM va mettre l'accent sur le droit des femmes sans-papiers à la santé, et identifier à travers l'UE les politiques et les pratiques qui facilitent leur accès aux soins de santé sexuelle et reproductive.*

LA PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE est essentielle à la garantie d'un niveau de vie décent. Les politiques de l'immigration actuellement en vigueur en Europe ne prennent souvent pas en compte les besoins des femmes. Il se pourrait même qu'elles contribuent à aggraver leur risque de tomber dans l'irrégularité. Beaucoup de femmes qui émigrent vers l'Europe se rendent compte que leur statut migratoire dépend de la bonne volonté de l'employeur ou du conjoint, et que les demandes d'asile des victimes de violences fondées sur le genre ont de grandes chances d'être rejetées. À travers l'UE, de nombreux obstacles juridiques et structurels entravent l'accès des femmes sans-papiers aux services de base, comme les services de santé, l'éducation, le logement et la protection sur le lieu de travail. Malgré leur vulnérabilité accrue aux mauvais traitements, ces femmes risquent d'être expulsées si elles contactent la police, ne sont pas acceptées dans les centres d'hébergement pour femmes, et ne reçoivent pas l'aide financière accordée normalement aux victimes de violences. Ces femmes n'ont personne vers qui se tourner quand elles ont besoin d'aide et elles restent particulièrement vulnérables aux abus physiques et sexuels, aux crimes justifiés par l'« honneur » et au trafic à des fins de travail forcé ou d'exploitation sexuelle.

→ *PICUM va chercher à rendre les femmes sans-papiers autonomes, en plaidant pour la reconnaissance de la nature humanitaire du problème du statut non protégé, et en luttant contre l'impunité en cas de violations et d'abus commis à leur encontre.*

LE DROIT À DES CONDITIONS DE TRAVAIL ÉQUITABLES est un élément essentiel de la protection des femmes qui travaillent et que leur travail expose à plusieurs types de discrimination. Malgré la féminisation accrue des migrations de travail, les décideurs politiques négligent souvent les besoins de main d'oeuvre féminine. De nombreuses femmes sans-papiers n'ont de ce fait accès qu'aux emplois précaires et faiblement rémunérés, dans des secteurs comme celui du travail domestique, de l'agriculture, des soins ou du nettoyage. Les femmes qui travaillent ainsi de manière isolée ont encore plus de mal à faire reconnaître leurs droits sur leur lieu de travail; les employeurs ont souvent le pouvoir de confisquer les passeports; et il est d'autant plus difficile de solliciter la solidarité entre employées. Malgré tout cela, les femmes sans-papiers s'organisent pour que leurs droits soient garantis sur leur lieu de travail, et un nombre croissant d'acteurs plaide en faveur de la reconnaissance de ce groupe en tant que tel, comme faisant partie de la main d'oeuvre.



Une femme sans papiers oeuvre sur une ferme de champignons dans l'Irlande rurale © MRCI.

→ *PICUM va intégrer les problèmes touchant en particulier les femmes sans-papiers à sa stratégie de lutte contre l'exploitation par le travail, fondée sur le droit et l'autonomisation des employés.*

« Les femmes sans-papiers sont présentes dans tous les secteurs de la société: elles participent activement au développement économique de leur pays d'origine comme de leur pays d'accueil, et constituent un soutien vital pour leur famille et pour leur communauté. Souvent, les SANS-PAPIERS qui souffrent déjà de discriminations accrues fondées sur le genre ou à cause de leur statut d'étrangers, sont de surcroît particulièrement touchés par les politiques de contrôle de l'immigration, qui cherchent à limiter l'accès aux services de base en fonction du statut administratif des personnes. »

- Eve Geddie, chargée de programme auprès de PICUM.

Pour que la nature humanitaire du problème de l'irrégularité de statut des femmes sans-papiers soit reconnue, et pour permettre à ces femmes de prendre activement part à la promotion et à la consolidation de leurs droits humains, PICUM va conduire les activités suivantes:

VISITES DE TERRAIN

- Rencontrer des femmes sans-papiers, des ONG, des prestataires de services, et des représentants des autorités publiques locales et nationales.
- Établir un compte rendu clair de la situation des droits humains des femmes sans-papiers au sein de l'UE, en portant une attention particulière à l'accès à la santé, au respect des droits du travail et à la protection contre la violence, et en repérant les obstacles à la mise en oeuvre effective de ces droits.
- Identifier et mettre en lumière les stratégies utilisées par les femmes sans-papiers pour contourner les obstacles à leur autonomisation et pouvant être reproduites dans des contextes similaires, en Europe ou au niveau international.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE et RAPPORT

- PICUM va organiser une conférence internationale où seront présentées les conclusions de trois années d'une stratégie de travail portant sur le genre. Lors de cette manifestation, un forum permettra aux participants de discuter des avancées concrètes en matière de protection et d'autonomisation des femmes sans-papiers.
- Un rapport sur la protection et l'autonomisation des femmes sans-papiers sera publié, mettant en avant les solutions originales imaginées pour dépasser les obstacles empêchant actuellement l'accès des femmes sans-papiers aux droits fondamentaux.

RÉSEAU et ÉCHANGE D'INFORMATIONS

- PICUM va étendre son réseau pour promouvoir une coopération durable entre organisations travaillant avec des immigrés, organisations travaillant avec des femmes, prestataires de service au niveau local, et experts et activistes travaillant avec des femmes sans-papiers.
- PICUM va établir la réalité de la situation des droits fondamentaux des femmes sans-papiers au sein de l'UE et présenter les preuves collectées aux décideurs politiques concernés.
- En encourageant la participation des acteurs locaux, PICUM va plaider pour que les violations des droits des femmes sans-papiers soient sanctionnées par le système international des droits de l'homme.

- Etes-vous vous-même une femme sans-papiers, et souhaitez-vous partager votre expérience?
- Votre organisation ou votre service a-t-il imaginé une réponse originale à l'un de problèmes affectant les femmes sans-papiers que PICUM tente de résoudre?
- Voulez-vous simplement plus d'informations sur les activités de PICUM concernant les femmes sans-papiers?

Dans ce cas, rendez-vous sur www.picum.org ou envoyez un mail à eve.geddie@picum.org.